



## En quelques mots

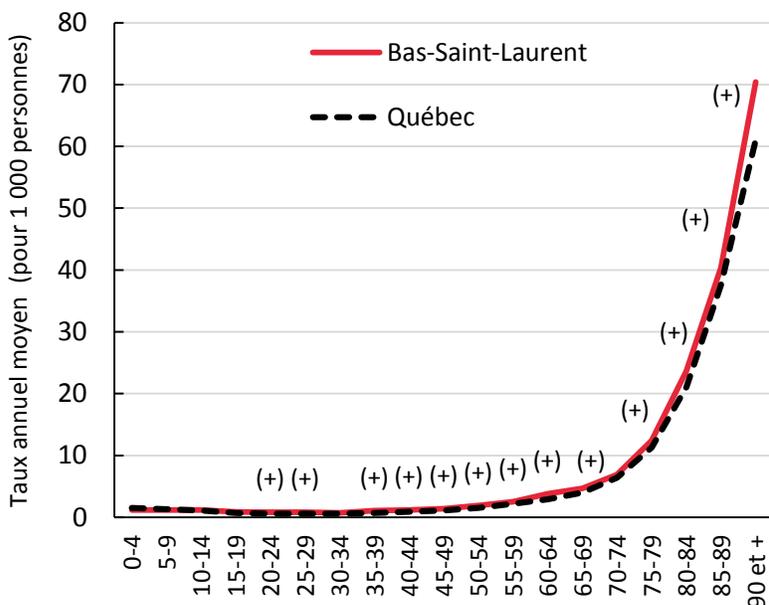
- Chaque année, au Québec, environ **1 aîné sur 3** vivra une chute (INSPQ, 2011).
- Au Canada, les chutes sont les principales causes d'hospitalisation pour blessures chez les aînés.
- Les chutes chez les aînés peuvent entraîner des conséquences importantes sur la santé, la vie sociale et l'autonomie.
- Dans le contexte de vieillissement de la population, les chutes chez les aînés sont un problème de santé publique de plus en plus important.

## Les aînés davantage touchés

- Le taux d'hospitalisation pour chute ou chute présumée augmente considérablement à partir de 80 ans, au Bas-Saint-Laurent, comme au Québec (Graphique 1).
- Pour la période 2011-2016, le taux d'hospitalisation pour chute atteint **70,4 pour 1 000** personnes chez les personnes âgées de 90 ans et plus (Graphique 1).

Graphique 1

Taux annuel d'hospitalisation pour chute ou chute présumée selon l'âge, ensemble de la population, Bas-Saint-Laurent et Québec, 2011-2016



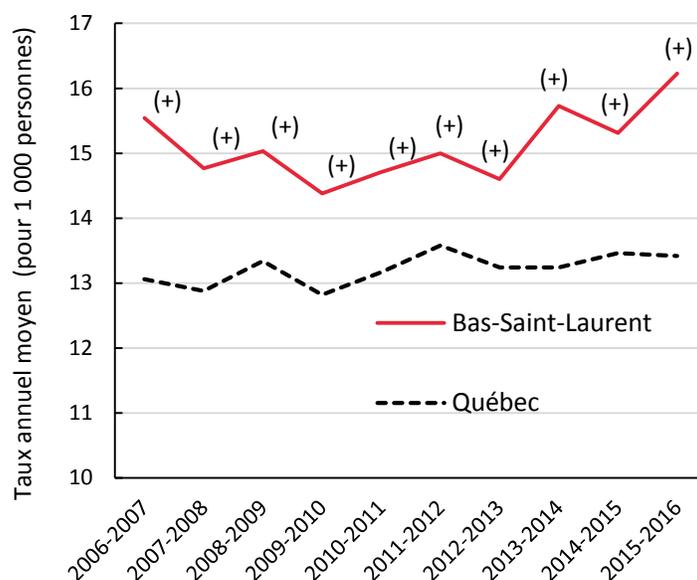
Note: (+) Valeur significativement supérieure à celle du reste du Québec pour le même sexe, au seuil de 5 %  
 Source : Fichiers des hospitalisations, MED-ECHO, 2006 à 2016.

## Le Bas-Saint-Laurent se démarque par un taux d'hospitalisation plus élevé

- Entre 2006-2007 et 2015-2016, le taux d'hospitalisation pour chute ou chute présumée est plus élevé chez les aînés du Bas-Saint-Laurent que chez les aînés d'ailleurs au Québec (Graphique 2).

Graphique 2

Taux annuel d'hospitalisation pour chute ou chute présumée, population de 65 ans et plus, Bas-Saint-Laurent et Québec, 2006 à 2016



Note: (+) Valeur significativement supérieure à celle du reste du Québec, au seuil de 5 %  
 Source : Fichiers des hospitalisations, MED-ECHO, 2006 à 2016.



Le maintien d'un mode de vie physiquement actif permet de réduire les risques de chutes chez les aînés.

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent



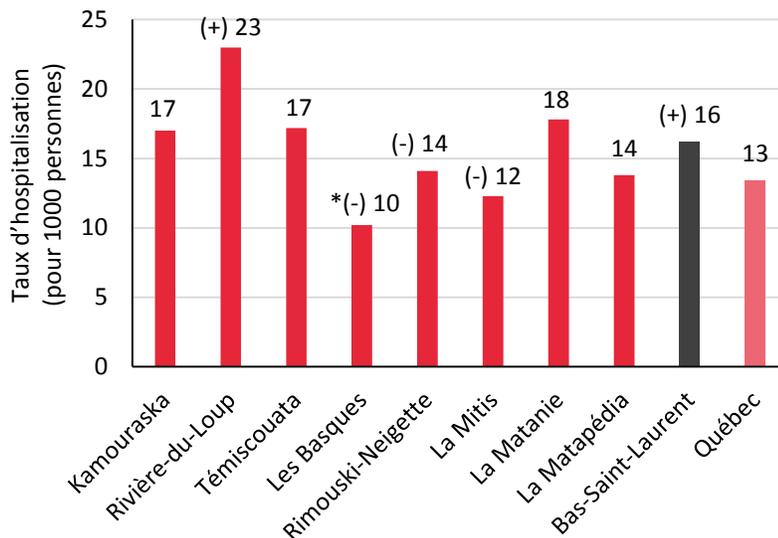
## Des réalités locales différentes

- En 2015-2016, le taux d'hospitalisation pour chute ou chute présumée est plus élevé dans la MRC de Rivière-du-Loup que dans l'ensemble de la région (Graphique 3).
- Le taux est toutefois plus faible dans les MRC des Basques, de Rimouski-Neigette et de La Mitis (Graphique 3).

## Plus d'hospitalisations pour chute chez les femmes

- Le taux d'hospitalisation pour chute est deux fois plus élevé chez les femmes âgées de 65 ans et plus que chez les hommes du même groupe d'âge (données non représentées).

**Graphique 3**  
Taux annuel d'hospitalisation pour chute ou chute présumée selon la MRC, population de 65 ans et plus, Bas-Saint-Laurent et Québec, 2015-2016



Notes:

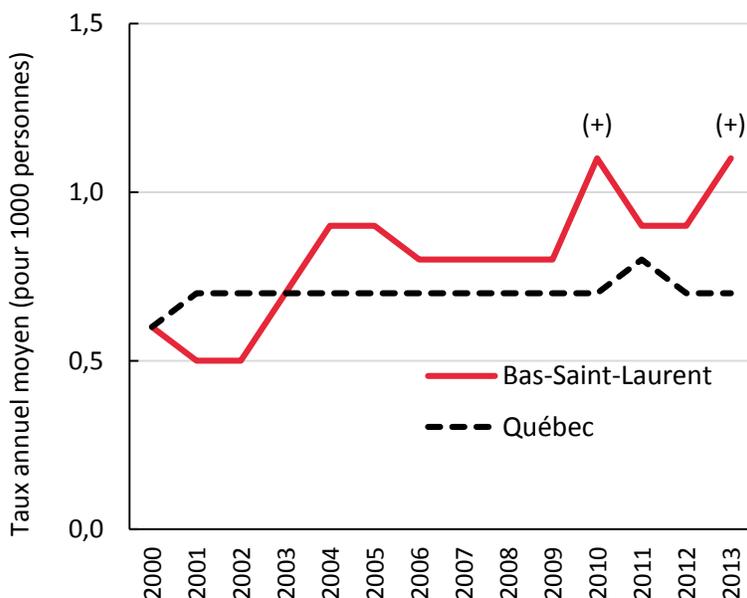
(+) ou (-) Valeur significativement plus élevée ou plus faible que celle du Bas-Saint-Laurent au seuil de 5 % (pour les MRC). Valeur significativement supérieure à celle du Québec au seuil de 5 % (pour le Bas-Saint-Laurent).

\* Coefficient de variation entre 16,6 % et 33,3 %. Données à considérer avec prudence.

Source : Fichiers des hospitalisations, MED-ECHO, 2006 à 2016.

**Graphique 4**

Taux de mortalité par chute ou chute présumée, population de 65 ans et plus, Bas-Saint-Laurent Québec, 2000 à 2013



Note:

(+) Valeur significativement supérieure à celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

Source : Fichiers des décès, 2000 à 2013.

## Un taux de mortalité entre 0,5 et 1,1 pour 1 000 personnes

- Le taux de mortalité pour chute ou chute présumée chez les personnes âgées de 65 ans et plus est de 1,1 pour 1 000 personnes en 2013 (Graphique 4).
- Ce taux de mortalité est supérieur au Bas-Saint-Laurent comparativement au Québec pour les années 2010 et 2013 (Graphique 4).
- À partir de 80 ans, le taux de mortalité pour chute augmente considérablement (données non représentées).
- Entre 2009 et 2013, chez les Bas-Laurentiens âgés de 90 ans et plus, le taux de mortalité pour chute ou chute présumée s'élève à **7,3 pour 1 000 personnes** (données non représentées).